



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

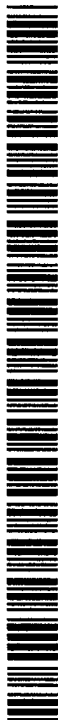
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 02173

Numéro SIREN : 512 330 705

Nom ou dénomination : BGA@A

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2014 sous le numéro de dépôt A2014/013681



4490473

Dénomination : BGA@A
Adresse : 129 rue Des Charmettes 69006 Lyon -FRANCE-
n° de gestion : 2009B02173
n° d'identification : 512 330 705
n° de dépôt : A2014/013681
Date du dépôt : 02/06/2014

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
du 31/12/2013



4490473

D OMINATION SOCIALE : BGA@A
FORME JURIDIQUE..... : Société à Responsabilité Limitée
CAPITAL SOCIAL..... : 8.000,00 Euros
SIEGE SOCIAL : 129 Rue des Charmettes – 69006 LYON
IMMATRICULATION : RCS Lyon B. 512 330 705

**PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
en date du Mardi 31 Décembre 2013**

L'an deux mille treize

et le trente et un décembre à 17 Heures

Les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame AOUADI Samia, gérante, associée.

Les noms et prénoms des associés présents ou représentés, avec indication du nombre de parts détenues par chacun d'eux, sont mentionnés sur la feuille de présence, émargée par les membres de l'assemblée lors de leur entrée en séance et qui permet de constater que les associés présents ou représentés forment une majorité en nombre des associés possédant les trois quarts ou moins des parts composant le capital social.

La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- démission du gérant
- nomination d'un nouveau gérant
- modification corrélative des statuts sociaux

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la notification de la démission du gérant
- la notification de la nomination d'un nouveau gérant
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée

Madame La Présidente donne ensuite lecture du rapport de la gérance, et déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées entre les membres de l'assemblée, et la Présidente répond en particulier, à un certain nombre de questions qui lui ont été posées, et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance des dispositions légales et statutaires relatives aux convocations des membres d'une société à responsabilité limitée en assemblée générale extraordinaire et des prescriptions relatives à :

- la démission du gérant, la nomination d'un nouveau gérant

d'une société à responsabilité limitée déclare accepter sans réserve la convocation à la présente assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire décide d'accepter la démission de **Madame AOUADI Samia** pour convenances personnelles et décide d'accepter en qualité de nouveau gérant :

Nom..... Monsieur GRELAIT Olivier
Domicile..... 38 Rue Anatole France – 69800 ST PRIEST
Date et lieu de naissance..... 08 Décembre 1974 à Lyon 7ème (69)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès verbal signé par la gérance et les associés présents.

LA GERANCE



LES ASSOCIES

